



Madame NUNES Francine
22, Bis rue du Château d'Eau

16560 Aussac-Vadalle

Aussac-Vadalle, le 11 Juillet 2022

Madame,

Je vous remercie pour l'ensemble des informations concernant votre consommation de fioul.

Je suis très surprise que vous prétendiez que les fumées aient pu incommoder les voisins car je n'en ai pas eu écho !

En ce qui concerne les nouveaux moyens de chauffage possibles, le conseil municipal conduit une réflexion sur les solutions accessibles à ce jour avec le soutien des services de l'Etat et du PETR du Ruffécois.

En matière d'isolation, il appartient au locataire de mettre en place une démarche d'amélioration de son habitat si cela s'avère nécessaire.

Vous pouvez déposer un dossier à cet effet sur le site Internet "Ma prime rénov" que vous avez cité dans votre courrier.

Bien entendu je ne manquerai pas de vous tenir informé en cas de décision du conseil municipal concernant le mode de chauffage de votre logement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

L'Adjointe au Maire

R.LIOT

Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr